

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE L'ASSOCIATION EURE ET LOIR NATURE**

**Samedi 18 mars 2017**

**PROCES-VERBAL**

**L'Association EURE ET LOIR NATURE a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 18 mars 2017, salle Jules Amiot à ILLIERS-COMBRAY (28 120).**

**50 membres de l'association étaient présents, 37 s'étaient fait représenter, soit un total de 87 membres présents et représentés.**

L'assemblée générale a été ouverte à 14h30 par Michel COHU, président en exercice de l'association, qui a rappelé le déroulement de cette assemblée générale. Le président a ensuite fait lecture de son **rapport moral**, et a proposé à l'assemblée de réagir. En l'absence de demande de prise de parole, **le rapport moral a été soumis à l'assemblée qui l'a adopté à l'unanimité.**

**Le rapport d'activité de l'année 2016**, adressé par courrier aux membres de l'association avec la convocation à la présente assemblée générale, a fait l'objet d'une présentation synthétique par Laurence VENOT, Secrétaire de l'association. Trois actions ont fait l'objet d'une présentation particulière :

- Les animations pour les scolaires, par Marlène ROUSSEAU, chargée de mission éducation à l'environnement de l'association.
- La participation de l'association à la gestion locale des fonds européens via le Groupe d'Action Locale Beauce-Dunois (intervention de Thierry LETERME) et du Comité Leader Grand Perche (intervention de Claude HERAS).
- La base régionale de données naturalistes SIRFF présentée par Annie LELONG (représentante de l'association au comité de pilotage de la base) et Eva CHERAMY, chargée de mission biodiversité.

Chaque présentation a fait l'objet de questions ou remarques de l'assemblée.

***Le rapport d'activité 2016 a été soumis à l'Assemblée générale à la suite de ces présentations et a été adopté à l'unanimité.***

Les principaux éléments du **rapport financier** de l'exercice 2016 ont été présentés par Jean DUMAIS, Trésorier de l'association. Le compte de résultats et le bilan ont été ensuite commentés par Jean-Pierre BARNAGAUD, directeur de l'association. Monsieur Emmanuel NEVEU, du Cabinet ADH Fiteco sis à CHARTRES, a ensuite fait lecture de son rapport de certification des comptes annuels de l'association.

***Le président a ensuite soumis le rapport financier à l'Assemblée qui l'a adopté à l'unanimité.***

Jean-Pierre BARNAGAUD a présenté le **programme d'action** et le **budget prévisionnel** de l'exercice 2016, que l'assemblée a adoptés à l'unanimité.

Conformément aux statuts de l'association, il a été procédé au **renouvellement à bulletins secrets du conseil d'administration** de l'association. 4 membres sortants se présentaient pour un nouveau mandat (Jean-Luc BUISSON, Michel COHU, Angélique ORTS, Catherine RENAULT-CANTRAINE ) et deux membres de l'association, Thierry LETERME et Laurence PINCELOUP sollicitaient un premier mandat. Tous les candidats ont été élus (Angélique ORTS, 87 voix, Jean-Luc BUISSON, Michel COHU, Thierry LETERME, Laurence PINCELOUP et Catherine RENAULT-CANTRAINE (86 voix).

Le Président a donné la parole à Estelle COCHARD, Conseillère régionale, qui a suivi les travaux de cette assemblée. Madame COCHARD a confirmé le soutien que la Région tenait à continuer d'apporter aux actions portées par le réseau associatif dans lequel s'inscrit Eure-et-Loir Nature.

Le Président a clos la partie statutaire de cette assemblée générale 2017 à 16h30.

L'assemblée s'est poursuivie par l'accueil de deux intervenants :

- Pierre FETTER, directeur de la Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, qui a présenté l'action de la Fédération et sa vision de l'état des cours d'eau du département.
- Pascal GARROS, agriculteur biologique à Gommerville, qui a fait le point sur l'état de l'agriculture biologique en France et en Eure et Loir.

Tous deux ont répondu aux questions des participants à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Michel COHU a clos l'Assemblée générale 2017 à 17h45 et invité les participants à poursuivre leurs échanges autour du buffet des adhérents.

Fait à Morancez, le 24 mars 2017

*La Secrétaire*

Laurence VENOT

*Le Président,*

Michel COHU